Est proposé dans l’académie de Lyon un module « d’entrée dans le métier » durant le premier mois d’exercice de leur métier dans l’EPLE où ils sont affectés. Libérés de leurs cours à l’ESPE durant trois semaines, ils doivent exploiter ce temps supplémentaire dans l’établissement, pour appréhender toutes les dimensions de leur environnement professionnel et mieux se préparer à l’exercice de leur mission.

Ce cahier des charges définit ainsi les éléments qu’il est indispensable de prendre en compte dans cette **partie obligatoire** du parcours de formation du stagiaire.

**Le stagiaire et son établissement :**

Le chef d’établissement organisera un **parcours d’intégration** qui permette à son stagiaire de :

* Trouver des informations sur le diagnostic et le contexte de l’EPLE, le projet d’établissement, le contrat d’objectifs, les dispositifs et projets pédagogiques en cours, les règles et protocoles de sécurité, les conventions de stage et les procédures, les outils de suivi des élèves et de communication du suivi aux familles …
* Rencontrer l’équipe de vie scolaire : information sur le règlement intérieur et le projet de vie scolaire.
* Chercher, lorsque cela est possible, à rencontrer l’équipe médico-sociale de l’établissement (prise en charge d’élèves malades, blessés, allergiques, en situation de handicap…).
* S’informer sur la politique documentaire de l’EPLE et rencontrer les professeurs documentalistes.
* ….

**Le stagiaire et son tuteur :**

* Présenter son « profil » à son tuteur (identité, histoire, vécu…) et faire part de ses attentes et de son projet
* Assister à au moins un cours de son tuteur et être observé au moins une fois par celui-ci
* Poser un cadre de travail annuel : définir des principes, des méthodes, un calendrier, des dates de rencontre et de visite, des outils, en prenant appui sur le guide du stagiaire et le guide du tuteur, ainsi que sur la grille de positionnement référée aux compétences professionnelles du professeur et du CPE.
* S’informer et poser un diagnostic concernant son public, les caractéristiques, les besoins. Connaissance du contexte d’enseignement de la discipline dans les classes concernées, le cas échant, des liens avec le monde professionnel.
* Préparer, planifier avec son tuteur les premiers cours, les premières interventions.

**Le stagiaire et son équipe pédagogique disciplinaire :**

* Prendre contact avec l’équipe disciplinaire et son coordonnateur : information sur le calendrier des réunions, connaissance des salles, des dotations matérielles, règles de fonctionnement…
* Prendre connaissance du projet disciplinaire, les travaux communs engagés (progressions, date des PFMP, outils communs…), l’organisation de l’enseignement de la discipline, le type d’évaluation pratiqué (connaissances, compétences…) dans l’EPLE.
* S’informer en particulier sur les progressions mises en place pour traiter les programmes, sur la place des PFMP dans les projets de formation et sur les modalités d’évaluation et de communication avec les familles.
* S’informer sur les outils numériques (matériels et logiciels).
* Observer, lorsque cela est possible, un cours dans une autre classe que celle de son tuteur (nombre suffisant de professeurs et accord du collègue observé).

**Le stagiaire et les équipes pédagogiques de ses classes :**

* Identifier les professeurs principaux, les rencontrer et faire avec eux un diagnostic des classes dont il a la charge.
* Prendre connaissance de la présence d’élèves de SEGPA, d’ULIS ou en situation de handicap inclus dans les classes.
* S’informer sur les projets interdisciplinaires et de classe prévus (Classes à profil, EDD, sport, musique, classe à PAC, EPI, AP, EGLS, expérimentation innovation (CARDIE)…).
* S’informer sur les temps, modalités et moments de communication avec les familles.
* Observer un cours dans une autre discipline avec l’accord du collègue observé.